

Maxime partage son expérience de formation

La Gazette : Maxime, peux-tu nous présenter ton parcours de formation ?

Maxime : Après l'obtention du brevet général, je me suis orienté vers une formation de menuisier fabricant dans le cadre d'une formation en alternance chez les compagnons du Tour de France (Lyon 3^{ème}).

J'ai suivi mon alternance au sein de l'entreprise « MEP » (Menuiserie Ebénisterie Pontoise), basée à Tignieu. Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de fenêtres, portes et volets en bois ou bois et aluminium.

Après avoir décroché mon CAP, j'ai décidé de m'orienter vers une formation de niveau Bac pro « Technicien du bâtiment et économiste » au Lycée Léonard de Vinci à Villefontaine (Isère).

La Gazette : Pour quelles raisons as-tu souhaité t'orienter vers une formation CAP en alternance après obtention de ton brevet ?

Maxime : C'est notamment ma curiosité et mon intérêt pour le dessin et la lecture de plans qui m'ont incité à m'orienter vers cette formation dans le domaine du bâtiment.

La Gazette : Qu'est ce qui a motivé ton choix pour la filière « menuisier, fabricant » ?

Maxime : La perspective d'apprendre durant deux années, à réaliser de mes propres mains, des ouvrages en bois à partir de dessins techniques était une motivation supplémentaire.

La Gazette : Quel bilan dresses-tu après l'obtention de ton CAP ?

Maxime : Cette expérience m'a offert l'opportunité d'une première approche du monde du travail, avec toutes ses exigences.

Le fait de percevoir un premier salaire était également un point positif, même si cela n'était pas la motivation première de mon choix.

Je retiens tout particulièrement le partage avec les ouvriers de terrain qui regrettent parfois que les maîtres d'œuvre et architectes aient un peu de mal à se mettre à leur portée.

Au bilan, une expérience très positive qui m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences (rigueur, méthode de travail, travail en équipe, ...) et de gagner en confiance.

Cela m'a été utile à la même période, dans le cadre de la prise en charge d'entraînements d'équipes de jeunes au sein de mon club de hand-ball, ou lors de mon implication dans l'arbitrage de matchs de hand-ball.



La Gazette : Pour quelles raisons as-tu décidé de poursuivre en seconde professionnelle ?

Maxime : A l'issue de cette formation en alternance, j'avais l'envie d'élargir ma vision du monde du bâtiment à travers une approche plus centrée sur l'étude et la conception, complémentaire de ce que j'ai appris en CAP.

Là aussi, le projet, le dessin, étaient au centre de ma motivation.

La Gazette : Comment se déroule ta formation au sein du Lycée polyvalent Léonard de Vinci ?

Maxime : Ce bac pro forme à la maîtrise d'ouvrage (conception, définition) et à la maîtrise d'œuvre (réalisation).

J'acquiers des connaissances pour exercer dans le cadre de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations dans différentes entreprises du bâtiment : gros œuvre et second œuvre.

J'apprends à élaborer un projet, à préparer l'offre de prix en quantifiant et en m'informant auprès des fournisseurs ou partenaires, puis à établir l'offre de prix et un devis estimatif.

Je m'initie à la préparation des travaux, mais aussi à l'organisation de l'intervention. Je développe des compétences pour suivre le chantier et réceptionner les travaux.

Ma formation se déroule parfaitement bien, j'obtiens de très bons résultats, tant dans les matières générales que pour celles liées au volet « Pro ».

Certes, je ne perçois plus de salaire mais j'ai pu économiser un peu durant mon CAP. Je constate régulièrement que les deux années consacrées à l'apprentissage en alternance donnent du sens à mon investissement actuel au sein du Lycée.

La Gazette : Ce retour dans une filière d'enseignement professionnel en lycée ne représente-t-il pas une forme de challenge après deux années de formation en alternance ?

Maxime : En toute sincérité, je ne me suis pas posé cette question. Toutes les expériences constituent une forme de challenge et méritent d'être vécues ; je ne regrette absolument pas mon choix.

Durant mon alternance j'ai connu quelques périodes de fatigue physique liée aux horaires de travail parfois conséquents.

Dans le cadre de mon Bac Pro, c'est plutôt l'attention et la concentration tout au long de la journée qui représentent une autre forme de challenge.

La Gazette : Quelles sont tes perspectives pour la suite de ta formation ? Envisages-tu de poursuivre après le Baccalauréat ?

Maxime : A ce stade je n'ai rien décidé. Je n'exclus pas d'intégrer le monde du travail après mon Baccalauréat mais si mes résultats actuels se confirment, je serai sans doute tenté par le BTS.

La Gazette : Penses-tu que ce parcours riche et diversifié, t'aidera dans la construction de ton projet professionnel ? As-tu déjà des idées sur ce que tu souhaites exercer comme métier plus tard ?

Maxime : A l'issue de ces presque trois années d'études, j'ai la certitude que la filière « bâtiment » restera mon domaine de prédilection.

Mon parcours m'a permis de près ou de loin, de découvrir des métiers variés.

Le diplôme de technicien d'études du bâtiment me permettra de travailler en cabinet de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage, en cabinet d'économie de la construction, en bureau d'études techniques, en bureau d'études des services techniques des collectivités territoriales ou dans les entreprises artisanales, dans des PME ou de grandes entreprises du BTP.

Je compte mettre à profit l'année du baccalauréat pour conforter mon orientation professionnelle avec l'aide de mes professeurs.

La Gazette : nous te souhaitons une excellente continuation pour la suite de ta formation et pleine réussite dans tes projets professionnels à venir !

Maxime : merci à vous.

